A. D. E. L.

Association **D**e l'**E**nvironnement pour **L**issieu

Association sous le régime de la loi 1901 et du décret du 16 août 1901

Enregistrée sous le n° 0691026811 (Préfecture du Rhône)

Place de la Mairie 69380 – LISSIEU

adel.environnement@hotmail.fr

Site: http//adel-environnement.weebly.com

Monsieur le Préfet
Préfecture du Rhône
69419 LYON CEDEX 03

Lissieu le 8 juillet 2019

Objet : Augmentation des nuisances sonores A89-A6

Monsieur le Préfet,

Nous vous rappelons le courrier de Monsieur le maire de Lissieu du 14 avril 2019 (réf Y.J/P-1.G/D.M/2019.035 (échangeur A89-A6 suite).

Nous vous prions de trouver ci-joint les pétitions signées par 572 personnes du lotissement de Bois Dieu qui comporte 360 maisons, ce qui démontre une très forte mobilisation.
Les habitants sont affectés par l'augmentation considérable des nuisances sonores dues à la réalisation du tronçon autoroutier A89-A6. Ils jugent très insuffisants les dispositifs anti-bruit installés.
Si les mesures réalisées respectent le décret du 5 mai 1995, elles ne reflètent pas la réalité, et la qualité de vie en est fortement impactée.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre en considération les propositions de cette pétition et d'intervenir pour améliorer la situation.

Nous vous assurons, Monsieur le Préfet, de l'assurance de notre haute considération.

Pour le bureau ADEL
Armand WEINGERTNER
Président

PJ : 114 pages
Copie :
Monsieur le Président de la Région Rhône-Alpes Auvergne
Monsieur le Président de la Métropole
Madame la Députée
Société APRR
Messieurs les maires de Lissieu et Limonest